



## Contrat pluriannuel de développement 2012-2016

Ecole Française de Rome  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**CONTRAT PLURIANNUEL  
DE  
L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME  
2012-2016**

Entre,

**Le ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche**

**L'École française de Rome**

*Après délibération de son conseil  
d'administration du*

*d'une part,*

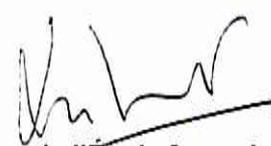
*d'autre part,*

*Il est établi le présent contrat pour les années 2012 à 2016.*

*Ce contrat fera, avant renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses résultats au regard des objectifs poursuivis et des engagements pris.*

Fait à Paris, le

  
**Pour la ministre de l'enseignement  
supérieur et de la recherche, la directrice  
générale pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle**

  
**La directrice de l'École française de  
Rome**

## **Préambule**

L'Ecole française de Rome (EFR) a pour mission de développer la recherche fondamentale sur le terrain et la formation à la recherche dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire jusqu'à nos jours. Outre Rome et l'Italie, son champ de compétence géographique comprend le Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie) ainsi que les pays du Sud-est européen proches de la mer Adriatique.

L'implantation de l'Ecole au cœur de Rome, capitale européenne qui présente un intérêt exceptionnel tant par la concentration des ressources documentaires en histoire et en archéologie que par la présence d'un milieu scientifique international de haut niveau, est un atout majeur pour l'établissement.

Le contrat quinquennal 2012-2016 de l'Ecole s'inscrit dans un contexte renouvelé par le décret statutaire commun aux cinq écoles françaises à l'étranger en date du 10 février 2011 qui renforce l'autonomie et la gouvernance de chacune, ainsi que par la nomination d'une nouvelle directrice à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, arrivée en même temps qu'un nouveau directeur de études pour l'Antiquité et une nouvelle responsable de la bibliothèque. L'établissement a également fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes et d'une évaluation par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le nouveau contrat s'appuie sur le projet élaboré par l'Ecole et affiche un triple objectif de structuration de la politique scientifique, de renforcement de la concertation avec le réseau des Ecoles françaises à l'étranger et de consolidation du pilotage global de l'établissement.

## **I. Structurer la politique scientifique**

### **1. Valoriser la recherche scientifique**

#### *a) identifier la stratégie en matière de formation et de recherche*

La stratégie de l'EFR s'appuie sur son expertise scientifique et sa position de plate-forme pour la recherche en archéologie, histoire et sciences sociales sur l'Italie et l'espace méditerranéen, qui rendent son label très recherché par ses partenaires scientifiques.

En matière de recherche, l'approche transversale sera privilégiée en tirant parti de la transversalité de l'établissement dans le champ des sciences historiques et de son ouverture aux sciences sociales pour développer des programmes sur la longue durée sollicitant d'autres disciplines scientifiques : sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, sciences de l'environnement, aménagement et urbanisme. Il s'agira également d'accroître la part des recherches financées sur projets par des fonds extérieurs à la dotation récurrente de l'établissement. L'EFR s'inscrira dans une politique dynamique de recherches de financements extérieurs, notamment auprès des agences de moyens et des partenaires privés. Déjà présente dans les projets ANR, l'EFR s'impliquera davantage dans des projets européens. Les programmes en réseau seront encouragés : plusieurs opérations s'inscrivent en partenariat avec ses homologues de la Méditerranée. À Rome même, une opération transversale (Delta du Tibre) est en préparation en partenariat international (avec la British School, l'Institut Hollandais, l'Université de Rome 1 La Sapienza et la Surintendance de Rome). Enfin, désormais recrutés en fin de thèse ou en post-doctorat, les membres seront associés comme force de proposition et de conduite de certaines opérations de recherche. En collaborant à des projets collectifs dans le cadre des axes retenus, ils seront préparés à assumer pleinement les tâches qui seront les leurs dans le monde académique.

En matière de formation, les ateliers doctoraux organisés dans l'immeuble de Piazza Navona et, le cas échéant, sur site, conçus en lien avec les programmes de recherche, seront développés. Un programme sera diffusé auprès des écoles doctorales de SHS en amont de chaque année universitaire. L'affichage des séminaires et tables rondes de l'École en direction des doctorants des universités italiennes intéressées sera proposé. Les procédures de sélection et les conditions d'accueil des doctorants contractuels seront clarifiées et publiées en concertation avec la tutelle et en partenariat avec les autres EFE et avec les ED de SHS des universités françaises. Enfin, dans le cadre de sa mission de formation à la recherche, l'EFR propose de développer les aides spécifiques

accordées aux étudiants engagés dans la recherche et se fixe comme objectif de faire passer le nombre de mensualités octroyées de 140 à 170 pendant la période quinquennale.

b) *les recherches archéologiques* seront intégrées au sein de projets de grande ampleur. Compte tenu des efforts accomplis pour publier les résultats des fouilles passées, de nouvelles recherches seront encouragées. Elles constitueront une approche parmi d'autres au sein de programmes associant un vaste concours de disciplines. Leur durée, préparation de la publication comprise, n'excédera pas la planification quinquennale. Dans le même temps, les missions du service archéologique seront redéfinies et son articulation avec le Centre Jean Bérard repensée afin de développer la complémentarité des compétences et des moyens techniques et humains, sur les sites archéologiques, dans la formation, le traitement du matériel et la gestion des archives.

c) *organiser les programmes de recherche autour des axes thématiques*

Les programmes de recherche du contrat quinquennal sont organisés autour de cinq axes thématiques :

- Axe 1 : Parcours et échanges en Méditerranée**
- Axe 2 : Dynamiques territoriales**
- Axe 3 : Modèles romains**
- Axe 4 : Le laboratoire politique et social italien**
- Axe 5 : Savoirs et innovations techniques**

Tous les programmes sont présentés en annexe, avec les partenaires, le calendrier des opérations et les résultats attendus ; cette présentation inclut les programmes du Centre Jean Bérard. Ils sont proposés dans le cadre de partenariats diversifiés avec des universités et instituts italiens, des universités et des grands établissements métropolitain et des instituts étrangers. L'EFR propose quatre programmes en partenariat avec les autres EFE du bassin méditerranéen. Deux opérations sont montées avec la Casa de Velázquez, en histoire médiévale (les ressources naturelles et les correspondances), et une avec l'IFAO sur le monachisme en Méditerranée, en histoire médiévale toujours. En Antiquité un programme de recherche sur les paysages sonores antiques est co-organisé par l'EFA, l'EFR et l'IFAO, et un autre, sur les sanctuaires, implique les quatre écoles méditerranéennes.

## **2. Développer les publications scientifiques**

L'Ecole française de Rome s'engage dans un processus de modernisation du circuit de l'édition et de la diffusion des publications scientifiques. Dans cette perspective, elle sera amenée à :

- dénoncer le contrat qui lie l'établissement à l'imprimerie qui réalise actuellement les ouvrages et rédiger un nouvel appel d'offre centré essentiellement sur l'impression numérique, mais comportant également un volet d'impression traditionnelle. Passer à la composition en PAO (publication assistée par ordinateur), internalisée pour une majorité d'ouvrages.
- faire basculer la publication de la chronique des fouilles des *MEFRM* et *MEFRA* en ligne sur *revues.org*, sous le titre « La Chronique des Mélanges de l'École française de Rome ».
- proposer les *Mélanges* en ligne sur *revues.org*, intégrés au programme Freemium et assortis d'un tirage papier couvrant les échanges de la bibliothèque et les abonnés, soit environ 450 exemplaires pour chaque fascicule des *MEFRA* (tirés jusqu'alors à 600), 250 pour les *MEFRM* et 200 pour les *MEFRIM* (tirés chacun à 400 actuellement). Prenant la suite de Persée, *revues.org* mettra en ligne également le fonds rétrospectif récent (2000-2011) des *MEFR*.
- adhérer à l'opération 1000 livres, lancée par le laboratoire CLEO avec le soutien du CNRS, dans le cadre de son offre Open-Edition programme Freemium. Le CLEO numérisera quarante monographies marquantes du catalogue de l'EFR et du Centre Jean Bérard, parues entre 2000 et 2008.
- rejoindre le consortium d'OpenEdition pour la CEF et la BEFAR.

- privilégier l'édition électronique de certains livres de la CEF et des BEFAR avec un tirage sur support papier d'un faible nombre d'exemplaires (pour hommages et échanges), et assorti d'une proposition d'impression à la demande.
- achever les opérations de longue haleine afin de recentrer son activité sur la nouvelle dimension stratégique des éditions de l'EFR.

Ces transformations s'accompagneront de la mise en place d'une politique éditoriale structurée permettant d'assurer l'opportunité des publications scientifiques et des modalités d'impression.

En parallèle, l'EFR veillera à diffuser la culture scientifique grâce au développement de différentes initiatives. En direction du grand public, l'Ecole participera aux journées de la Fête de la Science organisées par le CNRS, proposera des visites de sites archéologiques et de la bibliothèque, et organisera des conférences. Un travail de sensibilisation des jeunes publics sera mené en lien avec les établissements de second degré français ou ayant des sections françaises à Rome et dans les villes proches (Naples, Florence) ainsi qu'avec l'attachée de coopération académique de l'ambassade de France.

### **3. Formaliser la politique documentaire**

A Rome, la bibliothèque de l'Ecole s'inscrit dans un réseau d'archives et de documentation d'une remarquable richesse. En effet, son entrée dans le catalogue URBS+ de l'UNIONE est parfaitement compatible avec l'intégration des notices bibliographiques dans le système universitaire de documentation français (SUDOC).

Au-delà du signalement des collections, et en tant qu'élément pivot de la politique scientifique et de l'offre de formation de l'Ecole, la bibliothèque doit, pour être performante et répondre aux attentes de ses publics, formaliser sa politique documentaire. Pour y parvenir, l'EFR s'engage à :

- mener une évaluation quantitative des collections. En effet, aucun récolement n'a été fait depuis 1994.
- concevoir un plan de développement des collections en cohérence avec les moyens dont la bibliothèque dispose et les réseaux dans lesquels elle s'inscrit.
- élaborer un véritable plan de conservation et de sauvegarde des collections sur support papier notamment en cherchant à partager les lieux de stockage avec d'autres instituts implantés à Rome.
- décloisonner l'offre des services documentaires grâce aux possibilités offertes par le système intégré de gestion des bibliothèques Millennium et développer des applications du type web 2.0.
- améliorer l'accueil et les renseignements bibliographiques par le renouvellement de la signalétique et des outils d'orientation bibliographique notamment en proposant un guide du lecteur en ligne.
- trouver des solutions techniques pour améliorer la connaissance des publics de lecteurs.

Par ailleurs, un important travail de recensement et d'inventaire des archives institutionnelles sera initié. Cette démarche devrait conduire progressivement à une gestion électronique des archives intermédiaires et courantes ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie permettant la numérisation de l'ensemble.

### **II Renforcer la concertation avec le réseau des Ecoles françaises à l'étranger**

En application de l'article 18, chapitre VII « Création de services communs ou d'unités de recherche interétablissements » du décret n° 2011-164 du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger, les EFE s'engagent à rédiger d'ici la fin de l'année 2012 et à mettre en œuvre au plus tard à compter de janvier 2013, une convention, commune aux écoles, instituant un ou plusieurs services inter-établissements, dont les missions et leur échéancier seront clairement précisés.

En outre, les EFE s'engagent :

- à échanger la documentation du quinquennal entre elles et à mener une politique de conventions communes (EHESS, UMIFRE, etc.) ;
- à tenir des réunions régulières de leurs équipes de direction pour mettre en place et assurer une gouvernance du réseau.
- à tenir un séminaire annuel sur des questions susceptibles de donner lieu à une mutualisation : en 2012, un séminaire sur les publications archéologiques s'est tenu à Madrid à la Casa de Velazquez, avec la participation d'un représentant du MAEE. D'ores et déjà, des séminaires sont envisagés dans les années à venir portant sur des thématiques transversales :
  - ♦ « archéologie et conservation monumentale »
  - ♦ « le développement des sciences sociales dans les EFE »
  - ♦ « archives et patrimoine dans les EFE » ;
- à poursuivre l'inscription du réseau dans le dispositif universitaire français : une adhésion à la CPU est déjà réalisée, les EFE souhaitent développer les contacts avec cette instance.

Cette dynamique de coopération et de complémentarité s'accompagnera des dispositifs visant à :

### **1. encourager les coopérations scientifiques**

#### *a) associer les membres du réseau aux projets de l'école*

Les établissements s'engagent à promouvoir des partenariats entre eux dans le cadre de leur programme de recherche et de formation, toutes les fois que cela sera possible, l'objectif étant en 2016 qu'un quart à un tiers des opérations soient communes à au moins deux EFE.

#### *b) privilégier les approches transversales*

Entre les écoles, des projets communs de recherche et de formation sont proposés dans le cadre du présent quinquennal sur le modèle du programme « Paysages sonores et espaces urbains de la Méditerranée ancienne ». Une politique incitative sera menée pour que ces programmes s'inscrivent dans des actions financées par des agences de moyens (ANR, etc.).

Au-delà, le réseau cherchera des partenariats avec d'autres réseaux scientifiques français et étrangers sur le modèle du projet « Marie Curie Initial Training Networks » déposé en janvier 2012 à l'initiative du réseau des British Schools.

#### *c) harmoniser les programmes d'accompagnement des chercheurs au niveau du réseau*

Les EFE mettront en place, selon des modalités communes, l'accueil de chercheurs et enseignants chercheurs, qui seront dénommés « chercheurs résidents ». Cet accueil sera formalisé dans le cadre d'une aide à la mobilité, après avis du conseil scientifique ou de la commission compétente, par une convention signée avec l'établissement ou l'organisme de recherche d'origine, pour une durée déterminée. Ces « chercheurs résidents » ont vocation à développer un des projets de la programmation quinquennale.

### **2. mutualiser l'offre des services**

#### *a) engager une politique d'acquisition des ressources documentaires électroniques communes*

Au-delà de leurs besoins spécifiques, qu'elles peuvent essayer de satisfaire dans le cadre de COUPERIN ou de leurs partenariats locaux, les EFE ont le projet de constituer un portefeuille partagé de ressources électroniques dans les domaines qui leur sont communs (en particulier le bassin méditerranéen) : ce portefeuille serait négocié à l'échelle de tous les établissements intéressés et accessible à l'ensemble de leurs publics-cibles, via un portail commun qui pourrait aussi inclure un service de questions-réponses en ligne.

#### *b) participer aux missions nationales de centres d'acquisitions et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST)*

Les bibliothèques des EFE ont vocation à participer aux missions nationales de documentation et de diffusion de la culture scientifique et technique, y compris pour ce qui est de la fourniture de documents à distance.

Plus largement, elles souhaitent participer de façon concertée au projet national de Bibliothèque scientifique numérique : au-delà des volets portant sur l'acquisition de ressources numériques et de fourniture de documents à distance, elles peuvent aussi s'impliquer dans le signalement des archives ouvertes et dans la numérisation du patrimoine scientifique notamment grâce au signalement des collections dans l'inventaire NUMES.

### **3. partager les équipements**

a) élaborer un schéma directeur des systèmes d'information du réseau

Les EFE s'engagent à :

- acquérir et mettre en œuvre un système de vidéoconférence.
- rechercher des solutions communes pour assurer la sécurité de leur système d'information.
- créer un portail commun aux EFE. En lien avec les sites de chaque établissement, il aura vocation à présenter les opérations menées conjointement. Il abritera les archives ouvertes des établissements du réseau (dépôt des articles et publications des membres) et les ressources électroniques communes (cf. supra). Par ailleurs, une articulation au portail du réseau des UMIFRE sera recherchée.

b) créer une cellule dédiée à l'aide au montage des dossiers de candidatures aux appels à projets (ANR, Europe...)

Chaque établissement identifiera une part de temps d'un de ses personnels pour l'aide au montage de projets. Une coordination sera nécessaire et mise en œuvre au sein du ou des services inter établissements établis dans le cadre de la convention..

## **III Consolider le pilotage global de l'établissement**

### **1. Renforcer le pilotage financier**

Pour améliorer la qualité des prévisions et de l'exécution budgétaires, plusieurs mesures seront mises en œuvre. Le CA sera pleinement associé au processus budgétaire grâce à l'instauration d'un débat d'orientations que facilitera l'installation d'un système de vidéo-conférences. Par ailleurs, dans un contexte budgétaire contraint, l'équipe de direction s'engagera davantage dans le suivi de l'exécution budgétaire. Le centre Jean Bérard sera doté d'un budget annexé à l'EFR. D'autre part, une réflexion commune aux cinq EFE sera menée pour améliorer la qualité de l'information financière de manière à la rendre plus homogène.

Des tableaux opérationnels de suivi des opérations pluriannuelles seront élaborés dans le but de maîtriser le pilotage et les reports de crédits.

Une comptabilité analytique pour les services d'hébergement et des publications sera mise en place dans les meilleurs délais. Le calendrier des différentes étapes prévues à cet effet est joint au contrat..

### **2. Optimiser la gestion des ressources humaines.**

Une meilleure structuration de l'organigramme permettra de bien positionner le Secrétaire Général en charge des ressources humaines.

Un redéploiement du personnel de statut local sera effectué à l'occasion du départ à la retraite de plusieurs agents. En 2012, une évaluation du personnel sera mise en œuvre, sur le modèle de celle du personnel fonctionnaire BIATOSS, avec élaboration d'une fiche par poste, entretien avec les personnes et élaboration d'un plan de formation. Le contrat collectif du personnel (en œuvre depuis janvier 2003 et révisé en 2010) sera renégocié.

Dans ce contexte, la communication interne au sein de l'établissement sera renforcée grâce à la réunion régulière de l'équipe de direction, tous les quinze jours, en alternance au palais Farnèse et dans l'immeuble de Piazza Navona ainsi que par l'instauration d'un comité opérationnel des services environ une fois toutes les six semaines. Un intranet sera prochainement mis en service.

### **3. Maîtriser la gestion du patrimoine immobilier**

Compte tenu de la rénovation des bâtiments principaux réalisée au cours du contrat précédent, l'EFR s'engagera dans une démarche de programmation pluriannuelle de maintenance immobilière.

\* *Dans l'immeuble de la Piazza Navona.* L'espace libéré par l'éventuel départ du service des publications au palais Farnèse, pourrait être loué pour des usages extérieurs à l'établissement, de manière à accroître les ressources propres. Par ailleurs, le projet d'aménagement des caves lié à l'espace historique dégagé par le projet ANR Navona associe la valorisation des vestiges archéologiques à la création d'un espace polyvalent destiné à accueillir des manifestations culturelles ou scientifiques ouvertes à un public élargi. Une première tranche a débuté en décembre 2011 et se terminera au printemps 2012. Une mission d'accompagnement, pour la valorisation de ces espaces (mais aussi des archives, des publications et pour la communication) a été réalisée par l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat (APIE) en avril 2012 (le rapport de mission vient d'arriver).

- *Au palais Farnèse,* la mise aux normes des espaces dévolus à l'École dans le palais est en cours. Les travaux à prévoir au deuxième étage de la bibliothèque portent sur la voûte de la grande galerie, dont l'enduit est tombé au moment du tremblement de terre de L'Aquila du 6 avril 2009. Ils seront liés à ceux réalisés par l'ambassade sur la façade du côté du Tibre et dans la galerie des Carrache, fin 2012 - début 2013. Un effort devra aussi être fait sur l'éclairage des salles de bibliothèque et des bureaux, ainsi que sur la rénovation et la mise aux normes handicapés des sanitaires. La rénovation complète des bureaux de la bibliothèque devrait aussi être envisagée. Une attention particulière sera portée à la sécurité des personnes et des biens. Au troisième étage, le vaste espace situé au-dessus du salon d'Hercule peut être aménagé pour abriter des bureaux (200 m<sup>2</sup> aménageables). Si l'École parvient à dégager des financements pour se lancer dans ce chantier (coût estimé à 400 000 €), ces travaux permettront de libérer des espaces valorisables (pour les organisations d'événements, les expositions, la mise en valeur des activités de l'EFR en direction du grand public) dans la galerie au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Piazza Navona, pour l'instant occupée par le service des publications, de créer un service d'archives et de restructurer les secrétariats scientifiques en dégageant de nouvelles fonctions (communication, aide à la divulgation scientifique) par mutualisation des tâches de secrétariat proprement dites.

# Ecole française de Rome

## FICHE FINANCIERE

Programme 150

### I – POUR MEMOIRE - RAPPEL DES CREDITS NOTIFIES :

#### 1- Etat récapitulatif :

En €	Montant notifié en 2008	Montant notifié en 2009	Montant notifié en 2010	Montant notifié en 2011	Montant notifié en 2012
Total général	5 425 372	6 917 500	5 924 500	6 050 500	6 247 500

Les chiffres ci-dessus reprennent tous les crédits notifiés et versés, incluant notamment les crédits de masse salariale des personnels métropolitains, les crédits récurrents de fonctionnement, la dotation contractuelle, les crédits d'investissement ainsi que les mouvements éventuels de trésorerie. Ces éléments correspondent aux notifications reçues chaque année par les établissements qui donnent le détail des financements.

#### 2 – Evolution de la dotation :

Dans le cadre de l'évolution de l'activité de l'établissement, la dotation annuelle de l'Etat sera augmentée à partir de 2012 de :

+ 36 156 €

Ces crédits seront notifiés comme complément du montant déjà notifié en 2012 (cf. tableau ci-dessus).

### II - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS – CONTRAT 2012 -2016

Par ailleurs, dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat et des engagements de l'établissement formalisés dans le présent contrat, la dotation de l'établissement sera en outre augmentée de +71 400 € sur la période du contrat, soit :

En €	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Total général	71 400	71 400	71 400	71 400	71 400	357 000

J'appelle votre attention sur le fait que ces crédits ne seront toutefois versés définitivement que sous réserve que les conditions d'une mutualisation effective entre écoles françaises à l'étranger soient remplies d'ici la fin de l'année 2012.

Dans ce cadre, un reliquat de crédits complémentaires mutualisé sera également dégagé pour accompagner l'action de mutualisation des établissements.

# INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE

## ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

## I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

Pages

### POLITIQUE SCIENTIFIQUE

- 1- Valoriser la recherche scientifique
- 2- Développer les publications scientifiques
- 3- Formaliser la politique documentaire

### PILOTAGE

- 4- Renforcer le pilotage financier
- 5- Optimiser la gestion des ressources humaines
- 6- Structurer le système d'information
- 7- Améliorer la qualité du pilotage en matière de gestion immobilière
- 8- Accroître le taux d'occupation des structures d'hébergement

## II – INDICATEURS SPECIFIQUES

IS 1- (à proposer par l'établissement en fonction des objectifs du contrat)

IS 2-

## ANNEXES

Tableau de suivi de l'insertion professionnelle des membres de l'EFE

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

#### 1 VALORISER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MESR

Action	Recherche
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	nombre
Date de la mesure	annuelle

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Source	établissement
Nature précise des données de base	Nombre de contrats de recherche, des études ou encore des prestations de service des EFE pouvant générer des ressources financières propres.
Mode de calcul	numérique

	2011	Cible 2016
nombre des réponses aux appels à projets	5	7
nombre des projets retenus	2	2

#### Leviers d'action :

- Mutualisation envisagée d'un poste entre EFE pour l'aide au montage et au suivi de projets, destiné particulièrement aux projets inter-EFE (problème du faible recoupement entre les champs de recherche de l'EFEO et des écoles méditerranéennes. Complété par un recours à des cabinets de conseils extérieurs.
- création d'un statut de chercheur associé et soutien financier pour les chercheurs en cours d'élaboration de programmes proposés dans le cadre des appels à projets.

#### Commentaires :

- ont été prises en compte les réponses comme porteur principal ou comme partenaire.
- dans le domaine du transfert et de la valorisation de la recherche, EFR et CJB de Naples développent aussi des activités d'expertise archéologique en direction des Surintendances italiennes (Rome, Naples et Pompéi), des partenaires privés (convention signée en décembre 2011 avec le groupe ELECTA pour la valorisation du site de Tivoli près de Rome), des équipes françaises travaillant dans la même sphère géographique (intervention prévue en 2012 de l'architecte de l'EFR à Thignica, fouille Ausonius MAEE).
- La cible est de répondre à 6 appels à projet par an en 2016. Au-delà cela ne semble pas réaliste étant données les forces humaines dont dispose l'Ecole. La part des projets internationaux doit augmenter (ANR en partenariat avec d'autres pays, projets européens). Il est difficile de préjuger du nombre de projets qui seront retenus par les agences de moyens par rapport au nombre de projets déposés. En 2010 100% des projets ont été retenus... mais il y en avait deux ! Si nous passons à 6, affichez une volonté de voir 6 projets retenus peut paraître présomptueux, mais afficher moins fixe une cible moins ambitieuse en termes de % de projets retenus qu'en 2010. On touche là ma semble-t-il à la limite de ce que l'on peut faire dire aux chiffres.

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

## 2 ACCROITRE LE NOMBRE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES MESR

Action	Recherche universitaire (action 11) et diffusion (action 13)
Objectif	Développer la recherche scientifique et sa diffusion

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Année de la mesure
Champ de la mesure	Le pourcentage est à calculer sur le nombre total des publications.

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Source	établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Nombre de publications et pourcentage

	2011		2016	
	nombre	%	nombre	%
Accroissement des publications papier	28	100	28	80
Accroissement des publications électroniques	0		6	20
		100%		100%

### Précisions et Commentaires :

La cible pour les publications papier est de rattraper en 2016 le niveau de 2011 : soit 22 ouvrages et 6 fascicules de la revue, niveau qui sera inférieur (16 + 6) en 2012 étant données les difficultés budgétaires actuelles du service. Le rattrapage se fera par diminution des coûts de production (passage à la PAO, nouveau contrat d'impression), augmentation des ventes (baisse des prix de vente, amélioration de la diffusion).

En matière d'édition électronique, nous n'avons comptabilisé que l'électronique natif, qui sera constitué de deux fascicules annuels de « La Chronique de l'EFR » (dès 2012) et, à échéance 2016, d'environ 4 publications annuelles sous ce seul format.

La séparation pour les besoins de ce tableau entre publication papier et publication électronique ne permet pas d'afficher un autre objectif fort fixé pour 2016 : publier la majorité des ouvrages sur support électronique et sur support papier (avec tirage initial réduit et réimpression à la demande).

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

### 3 FORMALISER LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

MESR

Action	Pilotage de la politique documentaire
Objectif	Actualiser les documents de cadrage

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cotation
Date de la mesure	Année de la mesure
Champ de la mesure	Ensemble des collections de la bibliothèque

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but Cote 1 : un plan d'action a été défini Cote 2 : une action est en cours de réalisation Cote 3 : le but défini a été atteint Cote 4 : des développements majeurs sont envisagés
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Qualité du service de documentation	2012	2016
<b>1 Rédaction d'un plan de développement des collections</b>		
- analyse des collections	1	3
- évaluation physique des fonds	1	3
- plan d'équipement	1	3
- plan d'implantation des fonds	1	2
- stratégie de développement	1	3
<b>2. Accroissement de l'offre documentaire</b>		
- ressources sur support papier	2	3
- ressources sur support électronique	1	2
<b>3. Amélioration de la prestation des services</b>	2	3
<b>4. Modernisation de l'équipement</b>	2	3
<b>5. Opération de mutualisation</b>	1	2

#### Leviers d'action :

- ¶ - achèvement du transfert des notices de Millennium dans le SUDOC ;
- ¶ - adhésion à COUPERIN pour l'acquisition de ressources électroniques rétrospectives (dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique et du projet ISTEEX) , et pour la poursuite des acquisitions électroniques courantes ;
- ¶ - évolution du SIGB vers un système d'information documentaire, en cohérence avec le réseau des Ecoles françaises à l'étranger ;
- ¶ - élaboration d'une carte documentaire transverse aux EFE.

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

#### 4 RENFORCER LE PILOTAGE FINANCIER

MESR

Action	Pilotage financier de l'établissement
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cote
Date de la mesure	A l'issue du contrat
Mode de renseignement de l'indicateur	Cotation correspondant à la situation de l'établissement l'année du début du contrat et projection à l'issue de la période contractuelle

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : 0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi. 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance dans le pilotage budgétaire :

Actions prévues	2012	2016
1- Améliorer la qualité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats <u>cible</u> : augmenter les taux d'exécution et maintenir un taux supérieur à 90 % en dépenses de fonctionnement général hors personnel	2	2
2- Elaborer des tableaux opérationnels de suivi des opérations pluriannuelles dans le but de maîtriser le pilotage et les reports de crédits. <u>cible</u> : doter l'établissement de plans pluriannuels d'investissement et de suivi des contrats de recherche	1	2

#### - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable

Action prévues	2012	2016
1- Mettre en place une comptabilité analytique	1	2
2- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	2

3 –Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable cible : se doter d'un document de cartographie des risques	0	1
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---

### Commentaire

Commentaire d'ensemble : l'établissement hésite parfois à s'inscrire au niveau 2 pour la cible 2016 en raison de sa taille. Etant donné le nombre de personnels employés et le budget global, il est difficile d'imaginer des outils « complémentaires » (2).

- Inscrire l'établissement dans une démarche de performance dans le pilotage budgétaire : il ne nous semble pas possible de progresser dans l'augmentation du taux d'exécution, ce dernier se situant chaque année à un taux compris entre 95 et 100% en dépenses de fonctionnement général hors personnel. Nous avons mis 1 et 1 (pour la raison exprimée ci-dessus), nous passons à 2 et 2.

- Calendrier des actions prévues pour sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable.

1. Une comptabilité analytique sera mise en place en 2013
2. L'inscription des actifs immobiliers et les stocks au bilan seront effectifs en 2013
3. Un document de cartographie des risques sera établi en 2012
4. Un plan pluriannuel d'investissement, dont le principe a été acté au CA du 29 mars 2012, sera mis en place à partir de la rentrée 2012. Il prévoit des prélèvements sur le fonds de roulement qui porteront celui-ci, si aucun excédent n'est dégagé au cours du contrat à un mois de fonctionnement en 2016. La réalisation effective de ce plan dépend de la capacité à assurer le paiement intégral des salaires, locaux et métropolitains, sans prélèvement sur le fonds de roulement, ce qui n'est pas le cas depuis l'année 2010 alors que l'établissement n'est pas au RCE

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

## 5 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES MESR

Action	Pilotage opérationnel de l'établissement
Objectif	Optimiser la gestion des ressources humaines

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cote
Date de la mesure	A l'issue du contrat
Mode de renseignement de l'indicateur	Cotation correspondant à la situation de l'établissement l'année du début du contrat et projection à l'issue de la période contractuelle

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi, <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Action à mettre en œuvre	2012	Cible 2016
Plan pluriannuel de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	1	1
Base de données GRH permettant de faciliter le traitement des données concernant la gestion de la masse salariale (métropolitaine et locale) structure des emplois, les activités des unités, etc.	0	1
Base des données facilitant la gestion des flux (mobilité des agents, départ à la retraite, possibilités d'évolution et besoins de formation des agents, etc)	1	2
Outils d'aide à la décision (Identification et anticipation en matière des besoins de formation spécifiques résultant de l'évolution des services, harmonisation des procédures de recrutement, anticipation des besoins de recrutements stratégiques, etc.)	0	1
Bilan social	0	1

**Leviers d'action :** Calendrier prévisionnel de programmation pour la mise en œuvre des actions 2012-2013 mise en place d'une base de données et évaluation des personnels permettant la mise en œuvre d'un plan de formation.

**Commentaires :** les indicateurs ci-dessus ne semblent pas parfaitement adaptés à l'EFR, en raison de sa taille et de son statut. L'établissement n'est pas actuellement aux RCE. Il possède 31 emplois métropolitains (dont 18 postes de membres). L'établissement procède en 2012 pour la première fois au recrutement des membres, travail auparavant assuré par la DGRH du ministère, dans un contexte de forte augmentation des candidatures (61 au lieu de 25 à 30 les années précédentes).

Le personnel recruté local est en nombre limité (38 personnes sur 36,31 emplois). Les possibilités de mobilité au sein de l'établissement sont réduites pour les recrutés locaux.

La modestie de la cible pour le bilan social, maintenue à 1, s'explique pour la raison déjà invoquée dans le commentaire des indicateurs 4 : l'établissement n'est pas d'une taille à disposer d'outils multiples et complémentaires en la matière, il en serait de même d'ailleurs pour l'ensemble des EFE car même leur masse globale n'est pas comparable à celles des universités. Pour le dialogue social, l'année 2012 voit l'entrée de l'EFR dans la procédure des entretiens professionnels individuels. Des rencontres régulières avec les représentants syndicaux sont inaugurées. Le comité technique devra être réuni régulièrement, ce qui n'est pas le cas actuellement.

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

## 6 STRUCTURER LE SYSTEME D'INFORMATION

MESR

Action	Pilotage opérationnel de l'établissement
Objectif	Développer le système d'information de l'établissement

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cote
Date de la mesure	A l'issue du contrat
Mode de renseignement de l'indicateur	Cotation correspondant à la situation de l'établissement l'année du début du contrat et projection à l'issue de la période contractuelle

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi. <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	2012	2016
Réalisation d'une cartographie du système informatique existant	1	2
Réalisation d'un schéma directeur informatique (SDI)	0	2
Mise en œuvre du SDI en matière		
- de sécurité du SI	0	2
- de gestion du parc	0	2
- d'urbanisation du SI	0	1
- de déploiement des services assurés par SI (portail de l'établissement, messagerie institutionnelle, système de noms de domaine ou dns pour la gestion des adresses informatiques, etc.)	1	2

### Leviers d'action et commentaires :

#### Etat des lieux en janvier 2012.

Les investissements du contrat quadriennal 2008-2011 ont fait évoluer le SI vers des infrastructures modernes comparables à celles d'une université de taille moyenne tout en consentant de le rendre plus sécurisé et plus fiable.

#### Les flux (liaisons GARR-Renater italien)

Actuellement, les 2 sites principaux (Palais Farnèse et Place Navone) possèdent chacun un flux avec une BMG (bande minimale garantie) de 2 Mbit/s qui est très faible.

#### Serveurs d'infrastructures

Tous les serveurs (messagerie, sites web, comptabilité, réservation des chambres, bibliothèque) à l'exception du serveur wifi sont sous une architecture de serveur virtuel. Cette architecture de machines virtuelles est servie par un châssis équipé d'un nœud de 2 machines physiques en

redondance automatique et d'une machine physique permettant la gestion des machines virtuelles sous le logiciel VMware. Il y a également un SAN de capacité complexe de 5 Tbit et une sauvegarde sur bandes avec son logiciel Backupexec de Symantec. L'ensemble des liaisons entre ces matériels est par fibre optique redondées. La garantie de maintenance arrive à son terme en février 2012.

#### Éléments actifs d'infrastructure

Des switches de niveau 3 ont été installés à la réouverture de la place Navone, ils ont permis la création de vlans.

#### Parc informatique

Le parc informatique, 80 ordinateurs, a été remplacé à 95% et la migration de windows XP vers windows 7 se fait à chaque remplacement d'ordinateur.

#### WIFI

Dix bornes d'accès HP ont été déployées place Navone, permettant aux hôtes des chambres de disposer d'un accès internet. Il y a en tout 18 bornes entre la place Navone et le palais Farnèse.

#### Les liaisons par pont-radio

Celles-ci ont maintenant un rôle primordial. Comme elles transportent les séparations de flux (VLANS), elles

ont permis l'accès au réseau wifi à partir d'un seul serveur de contrôle situé place Navone, aussi bien pour le

Farnèse (accès lecteurs) que pour les résidents des chambres de la place Navone.

Le matériel Lancom (pont radio entre le Farnèse et la place Navone) a été remplacé par un matériel (Infinet)

plus performant (une vitesse de 80 Mbit/s FTP a été mesurée).

#### Sécurité

La sécurité a été renforcée par l'introduction de la séparation des flux (VLAN) avec un routage intervlans fait

par le garde-barrière (firewall) Cisco 515E. Un filtrage routeur (Cisco 1721) et un contrôle d'état des communications (Cisco 515E) permettent d'affiner le contrôle des flux potentiellement dangereux.

La chicane de sécurité antivirusale par l'utilisation de 2 antivirus d'éditeur différent, Sophos sur le serveur de

messagerie et Symantec sur les stations de travail a permis de ne pas connaître d'épidémie virale depuis 6

ans. Chaque utilisateur sauvegarde ces données sur disque dur externe.

#### **Actions prévues 2012-2016 et calendrier prévisionnel de programmation.**

L'évolution et l'adaptation de l'environnement informatique dans la perspective de répondre aux desiderata de la recherche et des services administratifs nécessitent une transformation progressive et continue du SI en lui permettant d'être réactif, flexible et robuste. Ces objectifs nécessitent un budget permettant de les réaliser. En 2012 sera mis en place un comité du SDI dont les objectifs sont les suivants :

#### Augmentation du flux (liaisons GARR-Renater italien)

La Piazza Navona aura dans le premier quadrimestre 2012, une augmentation de son flux, la BMG sera de

10 Mbits/ avec possibilité à 100M/bits (coût de l'abonnement multiplié par 2). Ce nouveau flux de 10/100 Mbit/s demande l'acquisition de matériel gérant la liaison, un routeur Cisco 1921 et un garde-barrières (firewall) Fortinet, en remplacement du matériel existant désormais en fin de vie : un routeur Cisco 1721 et garde-barrières Cisco pix 515E.

Le flux propre du Palais Farnèse sera abandonné au profit d'un flux passant par l'intermédiaire d'un pont radio déjà existant, en direction de la Piazza Navona. Cette gestion concentrée en un seul point de tous les flux générera une économie sur la location de l'accès précédent direct pour le palais Farnèse. Elle ne nécessitera qu'un seul routeur et garde-barrières contre deux précédemment. Elle permettra une gestion simplifiée du contrôle du contenu du flux en un seul point : Navone.

Un lien de secours en cas d'inaccessibilité du pont radio est prévu pour le palais Farnèse par l'intermédiaire

d'une ligne ADSL (de 20 Mbit/s et une BMG de 512 k). Un routeur ADSL CISCO 887 sera acquis pour cette

liaison. Cette même ligne sera quotidiennement utilisée pour les accès wifi.

Les nouveaux matériels seront protégés par un contrat de maintenance sur site de 5 ans.

#### Refonte du site web

Charte graphique et ergonomie nouvelles, interface avec les banques de données et avec un intranet (achèvement programmé pour été-automne 2012).

#### Serveurs d'infrastructures

La puissance de l'architecture hébergeant les machines virtuelles doit être augmentée par la création d'un

nœud supplémentaire de 2 machines physiques redondantes comme le premier nœud. Ce nœud servira à accueillir les bases de données de la recherche. Ainsi 2 nœuds seront disponibles.

La mémoire sera portée à 96 Gbit par machine physique.

Un deuxième SAN de capacité complexe de 20T viendra compléter celui existant.

L'extension de garantie de maintenance est à prévoir pour l'ensemble (châssis, machine physique, switch

interne, sauvegarde sur bandes, ...)

Le logiciel Vmware devra être acquis pour le deuxième nœud et le contrat de maintenance prolongé pour le

premier nœud.

#### Éléments actifs d'infrastructure

3 switchs de niveau 2 permettront au Farnèse de gérer plus finement les VLANS.

#### Logiciels pour l'infrastructure

Prolongement ou achat des logiciels existants:

Sauvegarde sur bandes, Backupexec de Symantec avec ses agents (linux ou windows) sur les serveurs.

Redhat pour l'accueil des serveurs (DNS, messagerie, sites web, bibliothèque, ..)

Windows serveur 2008 R2

Filemaker serveur

#### Base de données centralisée

Les bases de données scientifiques et administratives seront accueillies sur le nouveau nœud des machines virtuelles. Un SGBD Oracle remplira cette tâche.

Les bases de données administratives permettront une dématérialisation et une simplification des démarches administratives.

#### Les logiciels

Chaque fois que l'utilisation se révèle identique, un logiciel est remplacé par son équivalent dans le domaine

des logiciels libres et gratuits (exemples: Microsoft office par LibreOffice. Photoshop par GIMP).

#### Parc informatique

Les ordinateurs acquis en 2011 auront déjà 4 ans et ne seront plus protégés par un contrat de maintenance,

de plus ces matériels ne pourront pas accueillir les nouvelles versions de logiciels (système d'exploitation,

suite bureautique, etc.) gourmandes en ressources informatiques. Le changement d'un quart du parc informatique par an reste indispensable.

Achat et remplacement d'imprimantes réseaux couleur au format A3 et A4.

#### Système de vidéo-conférence

Les nouveaux statuts de l'établissement prévoient des réunions du conseil d'administration par vidéoconférence ce qui permettrait de diminuer les coûts associés aux voyages et à l'hébergement des

membres du conseil. Ce système est également très intéressant pour les échanges scientifiques.

#### Opérations exceptionnelles:

\*Générateur électrique pour le cœur informatique de la place Navone

En 2 mois pas moins de 7 coupures ont eu lieu, dont seules 2 avaient été annoncées. Ces coupures ont provoquées l'arrêt brutal des serveurs car l'autonomie de l'onduleur est de 20 minutes environ et les coupures durent plusieurs heures. Chaque arrêt brutal se traduit par une remise en fonction difficile.

Ce générateur est indispensable pour permettre le fonctionnement serein du cœur informatique (machines virtuelles).

\*Armoire ignifugée :

Pour protéger les bandes de sauvegarde une armoire ignifugée est indispensable.

L'enjeu majeur est de permettre au système d'information de continuer à évoluer pour satisfaire l'axe scientifique. Le budget actuel, 97000 euros, servira seulement pour maintenir fonctionnel l'existant : les liaisons informatiques, les contrats de maintenance, les serveurs d'infrastructures, les licences de logiciels, la gestion du parc informatique, mais pas son évolution.

Des investissements sont nécessaires pour la mise en œuvre de bases de données scientifiques (machines virtuelles nouvelles) et l'achat exceptionnel d'un générateur électrique indispensable pour le cœur informatique.

CONTRAT PLURIANNUEL	VAGUE B 2012-2016
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	ETABLISSEMENT : EFE/EFR

## 7 QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE MESR

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cote
Date de la mesure	A l'issue du contrat
Mode de renseignement de l'indicateur	Cotation correspondant à la situation de l'établissement l'année du début du contrat et projection à l'issue de la période contractuelle

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : 0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi. 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	2012	2016
Réalisation d'un schéma pluriannuel des stratégies immobilières (SPSI)	1	1
Mise en œuvre du SPSI en matière de		
- de direction du patrimoine immobilier	1	1
- de plan pluriannuel d'investissement	1	1
- de cartographie des agents et services en lien avec la gestion du patrimoine	1	1
- de cartographie de l'état du patrimoine immobilier (maintenance et sécurité des locaux, gestion locative, externalisations, etc.)	1	2

### Leviers d'action : Calendrier prévisionnel de programmation pour la mise en œuvre des actions

Le SPSI a été voté par le conseil d'administration en juin 2010 et approuvé par France Domaine en mai 2011 et par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en juin 2011.

L'évaluation de la valeur du patrimoine a été faite en septembre 2011.

Achat d'un logiciel de gestion immobilière en 2012.

**Commentaires** : Les indicateurs, comme dans le cas de la gestion des RH, semblent ici peu adaptés. La gestion du patrimoine immobilier de l'EFR ne concerne directement que le bâtiment de piazza Navona. Le palais Farnèse est sous la responsabilité du ministère des affaires étrangères (ambassade), la Crypta Balbi appartient à l'État italien et est à disposition pour 12 ans, les locaux du Centre Jean Bérard de Naples sont gérés par le ministère des affaires étrangères et le CNRS.

Il est donc difficile de se fixer une cible en progrès pour nombre de ces indicateurs. Par exemple, la cartographie des agents de service peut difficilement passer du niveau 1 au niveau 2 quand on sait que l'EFR dispose d'un seul agent.

**8 ACCROITRE LE TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES D'HEBERGEMENT MESR**

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion du patrimoine immobilier

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	nombre
Date de la mesure	Année correspondant à la situation de l'établissement au début du contrat et à l'issue de la période contractuelle

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Source	établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	

**Profil de bénéficiaires**

Nombre de nuits	Court séjour (moins de 3 mois)	Long séjour (plus de trois mois)
Boursiers	4160	Sans objet
Artistes	SO	SO
Hôtes scientifiques (autres que les boursiers et artistes)	1467	
Extérieurs	1939	
<b>Total</b>	<b>7559</b>	

**Taux d'occupation des structures d'hébergement**

	2011	2016
Taux d'occupation des structures d'hébergement	54%	70%
Nombre des m <sup>2</sup> en SHON	1177	1177

**Précisions :**

Les chiffres fournis sont en nuitées

Les personnes hébergées sont de trois types :

- les boursiers 130 par an environ en un séjour d'un mois ou plusieurs séjours plus courts
- les hôtes scientifiques (participants aux activités scientifiques de l'EFR). Courts séjours en général
- les « extérieurs » (personnes ayant un lien avec l'EFR sans participer aux activités ou personnes envoyées par les services ou établissements français de Rome). Courts séjours en général

Les longs séjours ne concernent que les allocataires de recherche ou les stagiaires (aucun en 2011)

**Commentaires :** Un des objectifs majeurs de ce quinquennal est d'améliorer le taux d'occupation. Ce dernier est calculé sur 12 mois, or le bâtiment est pratiquement vide en août et du 15 décembre au 15 janvier (fermeture une semaine entre Noël et Jour de l'An).

Un effort sera fait pour mieux remplir au mois d'août et mieux répartir les activités scientifiques sur l'ensemble de l'année.

A côté de l'hébergement, il faudrait aussi prendre en compte la location des espaces dont le développement est un objectif du quinquennal.

#### IS 1 : RENFORCER LE VOLET FORMATION À LA RECHERCHE.

Action	Structurer la politique scientifique
Objectif	Valoriser la politique de formation

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	nombre
Date de la mesure	Année correspondant à la situation de l'établissement au début du contrat et à l'issue de la période contractuelle

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Source	établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Dénombrement des actions dans la dernière année du quadriennal

	2011	2016
Nombre d'actions	5	10
Nombre de personnes concernées	100	200

#### IS 2 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ

Action	Développer la communication externe
Objectif	Permettre au public non scientifique d'identifier les missions de l'École

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	cote
Date de la mesure	A l'issue du contrat
Mode de renseignement de l'indicateur	Cotation correspondant à la situation de l'établissement l'année du début du contrat et projection à l'issue de la période contractuelle

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : <b>0</b> = il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but. <b>1</b> = un plan d'action a été défini <b>2</b> = une action est en cours de réalisation <b>3</b> = le but défini a été atteint <b>4</b> = des développements majeurs sont envisagés.
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Actions à mettre en œuvre	2012	Cible 2016
En direction des enseignants et des élèves du second degré	1	3
En direction des publics étudiants	1	3
En direction du grand public	1	3

Commentaire :

- en 2012 un personnel local au sein du secrétariat scientifique a été placé à mi temps sur l'aide à la communication externe. Un plan de propositions de formations sur les nouveaux apports de la recherche en histoire et géographie pour les enseignants et les élèves des lycées français et des sections européennes des lycées romains sera proposé à la rentrée 2012. Ces formations seront assurées par les membres et les personnels scientifiques de l'EFR;
- l'EFR a accueilli en 2011-2012 quatre groupes d'étudiants de classes préparatoires et d'universités pour des présentations de la bibliothèque, des activités, voir de l'histoire de l'EFR. Elle entend développer ce type d'actions au cours du quinquennal ;
- en direction du grand public, les personnels scientifiques et les membres développeront les participations à des conférences de presse de présentation de l'institution, à des expositions grand public sur les thèmes touchant aux domaines de compétence de l'EFR. Une visite hebdomadaire de la bibliothèque au grand public, assurée par l'association « Inventer Rome », est en préparation en lien avec les visites grand public de l'ambassade.